



Compte-rendu du CA de l'UGOH du 22 mai 2022 à Saint-Chély-d'Apcher

Membres présent :

Mmes Magdeleine Mazert, Élisabeth Fontugne, Françoise Picot, Roxane Simon, Ms. Eric Pociello et Philippe Bidault.

Pouvoirs :

Mme Raymonde Blanc, représentée par Mme Elisabeth Fontugne.
M. Vincent Bernabé, représenté par M. Eric Pociello.

Le président ouvre la séance à 13h en remerciant l'ensemble des participants pour leurs présences à ce conseil d'administration. Il déroule ensuite dans l'ordre les différents points de l'ordre du jour.

1 – Approbation du CA du 28 novembre 2021

Adopté à l'unanimité

2 – Approbation de l'élection du nouveau bureau de l'UGOH

Le nouveau bureau se compose de :

Président : M. Eric Pociello

Vice-présidente : Mme Magdeleine Mazert

Secrétaire général : M. Philippe Bidault

Secrétaire adjointe : Laurence Apostolu

Trésorière : Mme Raymonde Blanc

Trésorière adjointe : Mme Elisabeth Fontugne

2 – Approbation des statuts et du règlement intérieur de l'UGOH et de LGO

Les statuts de l'UGOH :

Art.6, l'ajout : « *pour faire parti de l'union, la section généalogique d'une association ou l'association candidate doit adresser...* ». Adopté à l'unanimité.

Art.13, le chapitre sur la propriété intellectuelle est enlevé sur décision unanime.

Le règlement intérieur de l'UGOH :

Art.4, 1^{er} alinéa, Il est conservé dans son intégralité. Adopté à l'unanimité.

Art.9, 3^e alinéa, « *si les finances le permettent...* » Cet alinéa est supprimé à l'unanimité.

Les statuts de LGO :

Art.9, 2^e alinéa, « *Chaque section locale désigne pour un an...* » Le mot « désigne » est remplacé par « élit ». Adopté à l'unanimité.

Art.15, 4^e alinéa, la phrase « *...lorsqu'il n'y a pas d'association affiliée à UGOH dans le département ou dans la circonscription.* » Cette phrase est supprimée à l'unanimité.

Art.15, Les statuts de la section professionnelle de l'association : La phrase, « *l'association reverse 60 % de la cotisation de l'adhérent...* » Cette phrase est adoptée à l'unanimité.

Art.16, propriété intellectuelle, la dernière phrase « *Pour toute production qui utilise du matériel qui appartient à l'UGOH...* » Cette phrase est supprimée à l'unanimité.

Art.17, il est inséré « *lequel ordre du jour doit être envoyé à tous les membres...* » Adopté à l'unanimité.

4 – Convention Clic Archives

Approuvée à l'unanimité et conservée pour un an.

5 – Présentation de l'ordre du jour de l'AG (UGOH et LGO)

Les deux ordres du jours, des AG prévues le 30 juillet 2022, sont approuvés à l'unanimité.

6 – Réflexions sur l'organisation du secteur Cantal dans l'UGOH/LGO

Françoise Picot, responsable LGO sur Mauriac expose son projet d'initiation à la généalogie dans le cadre d'une activité centre Social de cette ville. Une autre personne l'accompagne dans ce projet, Mme Christine Gerbe. Il y aurait plus d'une dizaine de personnes intéressées à la généalogie.

Philippe Bidault, responsable LGO sur Saint-Flour propose une initiation à l'héraldique à l'automne 2022.

Pour des raisons administratives, les activités LGO Cantal prendront le nom de *Cantal au fil du temps*, avec une domiciliation au : 20 rue Victor Hugo 15210 Ydes, chez Françoise Picot. Un numéro SIRET sera attribué pour cette domiciliation.

Approbation à l'unanimité de la création d'une branche LGO-Cantal.

7 – Points sur les manifestations

Les dates des AG de l'UGOH et LGO sont fixées le 30 juillet 2022 à l'espace Jean Jaurès, avenue Foch, 48000 Mende.

8 – Questions diverses

Un courrier adressé par la Fédération historique de la Région Occitanie, nous propose d'adhérer à leur association (30€). Leurs travaux de recherches sont purement historiques. Leur vocation est de servir de lien entre les chercheurs professionnels et amateurs en utilisant tous les moyens existants : congrès, journées d'études, conférences, publications, site internet...

Le CA décide d'adhérer à l'unanimité.

L'UGOH sera représentée à l'AG de cette fédération, prévue à la date du 25 juin 2022 à Narbonne, par Mme Magdeleine Mazert. Mme Roxane Simon, si elle est disponible, se propose de l'accompagner.

L'UGOH a reçu une invitation pour une participation à une AG du Club de généalogie de Saint-Pons de Thomière (34) prévue le samedi 11 juin 2022. M. Eric Pociello demandera à Vincent Bernabé de le représenter. Si ce dernier se désiste, une lettre suivra pour signaler nos impossibilités de participation à cette AG.

L'association généalogique de Brioude dite *Association Généalogique Arrondissement de Brioude et Environs (AGABE 43)* est considérée comme inactive depuis de nombreuses années. Actuellement, Eric Pociello, président de l'UGOH en est l'actuel représentant. Il est décidé qu'Eric Pociello et Philippe Bidault prendront en charge ce dossier, en vue de, soit réactiver cette association avec des forces locales investies et responsables (avec une présidence Brivadoise), soit de la dissoudre administrativement.

L'association Cévenole de Recherches Généalogiques, domiciliée à Saint-Ambroix dans le Gard, n'a plus d'activités depuis un certain temps. Mme Magdeleine Mazert va se renseigner pour savoir si des travaux et documents sont récupérables et vérifier si un compte bancaire est encore en activité. Une fois ces vérifications effectuées, l'association sera dissoute légalement. Mme Mazert fera un point sur l'avancement de ce travail lors du prochain conseil d'administration de l'UGOH.

M. Eric Pociello nous informe d'un projet qui nécessitera une convention entre l'UGOH et le Conseil régional d'Occitanie. Ce projet portera sur une étude des personnes célèbres d'Occitanie. Des informations plus précises seront apportées dans les prochains mois.

L'UGOH, par son président, a reçu une invitation de participation à la « fête du Livre et des Arts » de Saint-Saturnin-de-Lenne, en Aveyron. Cette manifestation, qui se déroulera le mardi 1^{er} novembre 2022, est organisée par Mme Myriam Angilella-Scot que nous connaissons tous.

9 – Date du prochain CA

Le 30 juillet 2022 à Mende.

Après un tour de table et en absence de nouvelles questions, la séance est levée à 14h15.

Le secrétaire de séance :
Philippe Bidault

Le président :
Eric Pociello